

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 1.1 Le Trophée Lurani des Voitures de Formule Junior («Trophée Lurani») est réservé aux Pilotes. Les Prescriptions Générales applicables à tous les Championnats de la FIA doivent être respectées, ainsi que les prescriptions de l'Annexe K au Code Sportif International de la FIA («le Code»), sauf indication contraire ci-dessous.
- 1.2 Le Règlement Particulier de chaque Compétition suivra le modèle standard établi par la FIA.
- 1.3 Tous les Pilotes engagés dans le Trophée Lurani doivent s'être acquittés de tous leurs droits de membres de la Formula Junior Historic Racing Association («FJHRA»), y compris du droit d'inscription au Trophée Lurani.
- 1.4 Lors des vérifications techniques de chaque Compétition, un Passeport Technique Historique de la FIA («PTH») en cours de validité doit être fourni par le Concurrent pour chaque voiture engagée.
- 1.5 Pour chaque voiture, une copie couleur (sur papier ou digitale) de la première page du PTH doit être envoyée à la FJHRA avant la première Compétition du Trophée Lurani dans laquelle la voiture est engagée. Si des modifications apportées à une voiture, qu'elles soient d'ordre technique ou liées à sa couleur, entraînent la délivrance d'un PTH nouveau ou révisé, une copie couleur (sur papier ou digitale) de la première page du nouveau PTH devra être envoyée à la FJHRA avant la première Compétition dans laquelle la voiture utilisant ce nouveau PTH est engagée.
- 1.6 La FJHRA se réserve le droit d'accepter les engagements de voitures d'une quelconque des onze classes dont la demande de PTH FIA est en cours et qui sont en attente de la délivrance des documents. Quelle voiture acceptée sous ces conditions devra être conforme à l'Annexe K et avoir une demande en cours. Son Concurrent devra fournir la demande complète et le numéro de demande de PTH de la FIA à la FJHRA en même temps que son formulaire d'engagement. Le Concurrent admis à courir sur cette base sera inscrit dans une Classe Invitation («INV») et ne marquera pas de points et ne recevra de récompense. Une même voiture ne peut être admise à plus de deux Compétitions au titre de cette condition exceptionnelle, que cela soit au cours d'une ou plusieurs saisons du Trophée Lurani.

2. VOITURES ADMISSIBLES

- 2.1 Le Trophée Lurani s'adresse à des voitures de course de Formule Junior de Période E (FJ/1) construites en 1958-60, et de Période F (FJ/2) construites en 1961-63, correspondant au règlement d'origine de la Formule Junior et conformes à l'Article 3 et à l'Article 6.19 de l'Annexe K : pour pouvoir marquer des points, toutes les voitures devront avoir un PTH en cours de validité indiquant à la fois la date de fabrication d'origine revendiquée avant 1966 et l'année revendiquée entre 1958 et 1964.
- 2.2 Pour être admise à courir, une voiture doit avoir un historique ininterrompu prouvé depuis la période et soit :
 - correspondre à une spécification représentant la spécification standard pour ce modèle ; soit
 - correspondre à une autre spécification dont il peut être prouvé à l'aide de preuves d'époque [documents et/ou photographies] qu'il s'agissait de la spécification de période pour le châssis en question.
 L'«Historique ininterrompu depuis la période» peut être établi si la voiture en question détenait anciennement une FIVH de la FIA ou un passeport national délivré avant le 1/1/2000.
- 2.3 Pour pouvoir participer au Trophée Lurani en tant que voiture de Formule Junior, la voiture doit soit avoir été construite en période

1. GENERAL PROVISIONS

- 1.1 The Lurani Trophy for Formula Junior Cars («Lurani Trophy») is reserved for Drivers. The General Prescriptions applicable to all FIA Championships must be observed, as must the prescriptions of Appendix K to the FIA International Sporting Code («the Code»), unless otherwise stated hereafter.
- 1.2 The Supplementary Regulations of each Competition will follow the standard model established by the FIA.
- 1.3 All Drivers in the Lurani Trophy must be fully paid up current members of the Formula Junior Historic Racing Association («FJHRA»), including the Lurani Trophy Registration Fee.
- 1.4 A valid FIA Historic Technical Passport («HTP») must be provided by the Competitor for each car entered, at scrutineering for each Competition.
- 1.5 A colour copy (hard or electronic) of the first page of the HTP for each car must be sent to FJHRA prior to the first Lurani Trophy Competition entered. If any amendments to a car, either technical or to car colour, results in a new or revised HTP being issued, then a colour copy (hard or electronic) of the first page of the new HTP must be sent to FJHRA prior to the first Competition entered by this car using the new HTP.
- 1.6 FJHRA reserves the right to accept entries from cars in all eleven classes that have an FIA HTP application in process but are not yet in receipt of the issued papers. Any such car that is accepted to race on this basis must comply with Appendix K and have an application in process. Its Competitor must provide a copy of the completed FIA HTP application together with the application number to FJHRA when submitting their entry form. The Competitor will be accepted to race in an invitation «INV» Class and will not be eligible to score any points or receive awards. The same car cannot be accepted at more than two Competitions in total under this exceptional condition, whether in one or more than one season throughout the different seasons of the Lurani Trophy.

2. ELIGIBLE CARS

- 2.1 The Lurani Trophy is for original Formula Junior cars of Period E (FJ/1) built in 1958-60, and of Period F (FJ/2) built in 1961-63, corresponding to the original Formula Junior regulations as well as conforming to Article 3 and Article 6.19 to Appendix K: in order to be eligible to score points, all cars shall both have a valid HTP, showing both the date of original manufacture asserted prior to 1966 and year asserted between 1958 and 1964.
- 2.2 To be eligible to race that car must have a proven continuous history since period and either:
 - is in a specification that represents the standard specification for that model or;
 - is in an alternative specification which can be proved by contemporary evidence [documents and/or photographs] as being the period specification for that particular chassis.
 "Continuous history since period" may be satisfied if that car formerly held an FIA HVI/F; or a national passport issued prior to 1/1/2000.
- 2.3 To be eligible to participate in the Lurani Trophy as a Formula Junior car, the car must either have been constructed in period to

REGLEMENT SPORTIF DU TROPHÉE LURANI DES VOITURES DE FORMULE JUNIOR
SPORTING REGULATIONS OF THE LURANI TROPHY FOR FORMULA JUNIOR CARS

selon la spécification de la Formule Junior de la FIA, soit avoir été construite dans la période allant de 1958 à 1964 (et à 1965 pour la Lotus 22 uniquement) sur un châssis fabriqué selon la même spécification qu'une voiture de Formule Junior et être équipée d'un moteur de la marque d'origine, c'est-à-dire de spécification Formule Junior.

the specification of FIA Formula Junior, or have been constructed in the period 1958 to 1964 (and to 1965 for the Lotus 22 only) on a chassis built to the same specification as a Formula Junior car and be fitted with the original make of engine, i.e. to Formula Junior specification.

- 2.4 Les «Continuation cars» ou les répliques modernes ne sont pas autorisées.
- 2.5 Il n'est pas nécessaire pour une voiture de Formule Junior de prouver son historique de compétition internationale en période.
- 2.6 La spécification du moteur ne sera pas limitée à la période des deux catégories individuelles (par exemple, les blocs moteur Ford 109E et 105E sont tous deux permis pour la Catégorie FJ/1), mais s'appliquera à l'ensemble de la période de Formule Junior.
- 2.7 Par «voiture», on entend la combinaison de chacun des six composants principaux :
- Châssis.
 - Moteur – marque et modèle [selon Article 6.19.5 de l'Annexe K].
 - Boîte de vitesses [selon Article 6.19.11 de l'Annexe K].
 - Freins.
 - Essieu arrière.
 - Roue [diamètre, selon Article 6.19.14 de l'Annexe K].
- 2.8 Des composants de remplacement ne répondant pas à la spécification d'origine des fabricants peuvent être utilisés uniquement s'il est prouvé que ces composants étaient utilisés dans la voiture en question lors d'une Compétition internationale de la FIA dans la période de Formule Junior.
Ci-après des exemples concrets (non exhaustifs) de changements qui ne sont pas autorisés.
- Gemini MkII, moteur BMC remplacé par un moteur Ford.
 - Elva 100, moteur DKW remplacé par un moteur BMC (sauf si ce changement a été effectué avec preuves à l'appui avant 1995).
 - Cooper T59, moteur BMC remplacé par un moteur Ford.
 - Lotus 18, Renault Dauphine, boîte de vitesses à 4 vitesses (Type 318) remplacée par tout autre type ou marque.
 - Un moteur Ford ne pourra pas être monté sur une Elva 100, excepté sur le châssis qui était monté en période.
 - Une boîte de vitesses à 5 rapports avant ne pourra être utilisée sur une Stanguellini que s'il est prouvé que le châssis d'époque était équipé de cette boîte de vitesses avant la fin de la Période E.
- 2.9 Classe B. Catégorie FIA Période E (FJ1)
Toutes les voitures avec moteur à l'avant appartiennent à la Période E (FJ1), excepté les U2 Mk 2B et Mk 3 qui appartiennent à la Période F (FJ2).
- 2.10 La liste ci-après des classifications des voitures à moteur arrière avec freins à tambour a été dressée. Celle-ci n'est pas exhaustive : pour toute voiture non listée, la date de la première apparition en course constituera le facteur déterminant.

- 2.4 Continuation cars or modern replicas are not permitted.
- 2.5 It is not necessary for a Formula Junior car to prove international competition history in period.
- 2.6 The engine specification shall be for the whole period of Formula Junior and shall not be restricted to the period of the two individual categories (for example, the Ford 109E and 105E engine blocks are both permitted for the FJ/1 Category).
- 2.7 "Car" means each and every one of the six principal components.
- Chassis.
 - Engine - make and model [subject to Article 6.19.5 of Appendix K].
 - Gearbox [subject to Article 6.19.11 of Appendix K].
 - Brakes.
 - Rear axle.
 - Wheels [diameter, subject to Article 6.19.14 of Appendix K].
- 2.8 Alternative components other than to the manufacturers original specification can only be used if it is proved that these components were used in that particular car in an FIA international Competition in the Formula Junior period.
- The following are specific examples (which are not exhaustive) of changes that are not permitted.
- Gemini MkII, BMC engine changed to Ford engine.
 - Elva 100, DKW to BMC engine (except if such change was effected on proven evidence prior to 1995).
 - Cooper T59, BMC engine to Ford engine.
 - Lotus 18, Renault Dauphine 4 speed gearbox (Type 318) to any other make or type.
 - A Ford engine will not be allowed to be fitted to an Elva 100, except to the one chassis that was so fitted in period.
 - A Stanguellini will only be permitted to use a gearbox with 5 forward ratio's if it can be proven that the actual chassis was fitted with such a gearbox before the end of Period E.
- 2.9 Class B. FIA Category Period E (FJ1)
All front engine cars are Period E (FJ1) except the U2 Mk 2B and Mk 3 which are Period F (FJ2).
- 2.10 The following list of classifications for rear-engined drum-braked cars has been prepared. This list is not exhaustive: in respect of any car not listed, the date of the first race appearance shall be the determining factor.

- 2.10.1 Classe C. Catégorie FIA Période E (FJ/1-C)
- Carter humide - Freins à tambour uniquement.

- 2.10.1 Class C. FIA Category Period E (FJ/1-C)
- Wet sump - Drum Brakes only.

Britannia	Dolphin Mk 1	MBM
Caravelle I	Elva 200	Moretti
Cooper T52 (Mk 1)	Emeryson	Lotus 18
Cooper T56 (Mk 2)	Envoy Mk 1	North Star
Crossle Mk4	Fafnir	Sauter DKW
Deep Sanderson	Focus (Mk 1, 2 et 3)	Saxon

Britannia	Dolphin Mk 1	MBM
Caravelle I	Elva 200	Moretti
Cooper T52 (Mk 1)	Emeryson	Lotus 18
Cooper T56 (Mk 2)	Envoy Mk 1	North Star
Crossle Mk4	Fafnir	Sauter DKW
Deep Sanderson	Focus (Mk 1, 2 and 3)	Saxon

De Sanctis (moteur Fiat)	Joker	Wainer (moteur Fiat)
De Tomaso / ISIS (moteur Fiat)	Kieft	Nota #38

De Sanctis (Fiat engine)	Joker	Wainer (Fiat engine)
De Tomaso / ISIS (Fiat engine)	Kieft	Nota #38

2.10.2 Classe D. Catégorie FIA Période F (FJ2)

- Carter sec - Freins à tambour uniquement.

Alexis Mk 3	Condor SIII	Gemini Mk3/3A
Ausper T3	Dolphin International (Mk2/2A)	Lola Mk3
BMC Mk 2, Mk3, Mk4 et Mk6	Elva 300	Lotus 20
Caravelle II et III	Envoy Mk 2	

2.10.2 Class D. FIA Category Period F (FJ2)

- Dry sump - Drum brakes only.

Alexis Mk 3	Condor SIII	Gemini Mk3/3A
Ausper T3	Dolphin International (Mk2/2A)	Lola Mk3
BMC Mk 2, Mk3, Mk4 and Mk6	Elva 300	Lotus 20
Caravelle II and III	Envoy Mk 2	

2.11 Classes

A Catégorie FJ/1A, voitures de Formule Junior avec moteur à l'avant équipées de moteurs Fiat ou Lancia et construites pour courir avant le 31/12/1960.

B1 Catégorie FJ/1B, voitures de Formule Junior avec moteur à l'avant construites pour courir avant le 31/12/1960 (excepté les voitures relevant de la Classe A) et équipées de moteurs d'une cylindrée de 1000 cm³ ou moins.

B2 Catégorie FJ/1B, voitures de Formule Junior avec moteur à l'avant construites pour courir avant le 31/12/1960 (excepté les voitures relevant de la Classe A) et équipées de moteurs d'une cylindrée comprise entre 1000 et 1100 cm³.

C1 Catégorie FJ/1C, voitures de Formule Junior avec moteur à l'arrière construites pour courir (ou officiellement engagées pour courir) avant le 31/12/1960 et équipées de moteurs d'une cylindrée de 1000 cm³ ou moins.

C2 Catégorie FJ/1C, voitures de Formule Junior avec moteur à l'arrière construites pour courir (ou officiellement engagées pour courir) avant le 31/12/1960 et équipées de moteurs d'une cylindrée comprise entre 1000 et 1100 cm³.

D1 Catégorie FJ/2D, voitures de Formule Junior avec moteur à l'arrière et à l'avant construites pour courir entre le 1/1/1961 et le 31/12/1963, équipées de freins à tambour sur les quatre roues, selon la spécification d'origine, et équipées de moteurs d'une cylindrée de 1000 cm³ ou moins.

D2 Catégorie FJ/2D, voitures de Formule Junior avec moteur à l'arrière et à l'avant construites pour courir entre le 1/1/1961 et le 31/12/1963, équipées de freins à tambour sur les quatre roues, selon la spécification d'origine, et équipées de moteurs d'une cylindrée comprise entre 1000 et 1100 cm³.

E1 Catégorie FJ/2E, voitures de Formule Junior avec moteur à l'arrière et à l'avant construites pour courir entre le 1/1/1961 et le 31/12/1963 et équipées de frein(s) à disque.

E2 Catégorie FJ/2E, voitures de Formule Junior avec moteur à l'arrière et à l'avant équipées de moteurs autres que des moteurs Ford, ou équipées de moteurs Ford et d'une boîte de vitesses à 4 rapports de la marque et du type d'origine comme en période, construites pour courir entre le 1/1/1961 et le 31/12/1963 et équipées de frein(s) à disque.

Les voitures répondant aux exigences des catégories Formule 3/1 (Classe F) et Formule 3/2 (Classe H) équipées uniquement de pneus Dunlop pourront être admises à l'appréciation de la FJHRA après consultation avec les organisateurs des Compétitions, mais ces voitures ne pourront pas prétendre à des points et récompense.

2.11 Classes

A Category FJ/1A, front-engined Formula Junior cars fitted with Fiat or Lancia engines and built and raced before 31/12/1960.

B1 Category FJ/1B, front-engined Formula Junior cars built to race before 31/12/1960 (except cars falling within Class A) fitted with engines of 1000cm³ or less.

B2 Category FJ/1B, front-engined Formula Junior cars built to race before 31/12/1960 (except cars falling within Class A) fitted with engines of 1100cm³ or less but in excess of 1000cm³.

C1 Category FJ/1C, rear-engined Formula Junior cars built and raced (or officially entered to race) before 31/12/1960 fitted with engines of 1000cm³ or less.

C2 Category FJ/1C, rear-engined Formula Junior cars built and raced (or officially entered to race) before 31/12/1960 fitted with engines of 1100cm³ or less but in excess of 1000cm³.

D1 Category FJ/2D, rear-engined and front-engined Formula Junior cars built and raced between 1/1/1961 and 31/12/1963 and fitted with drum brakes on all four wheels, as original specification and fitted with engines of 1000cm³ or less.

D2 Category FJ/2D, rear-engined and front-engined Formula Junior cars built and raced between 1/1/1961 and 31/12/1963 and fitted with drum brakes on all four wheels, as original specification and fitted with engines of 1100cm³ or less but in excess of 1000cm³.

E1 Category FJ/2E, rear-engined and front-engined Formula Junior cars fitted with Ford engines built and raced between 1/1/1961 and 31/12/1963 and fitted with a disc brake or brakes.

E2 Category FJ/2E, rear-engined and front-engined Formula Junior cars fitted with engines other than Ford or fitted with Ford engines and a 4-speed gearbox of the original make and type as in period, built and raced between 1/1/1961 and 31/12/1963 and fitted with a disc brake or brakes.

Cars complying with Categories Formula 3/1 (Class F) and Formula 3/2 (Class H) fitted only with Dunlop tyres may be admitted at the discretion of the FJHRA after consultation with the Competition organisers, but such cars shall not be eligible for points and awards.

3. CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

- 3.1 Il y aura un maximum de 10 Compétitions.
Le nombre maximum de meilleurs résultats qui seront pris en compte dans le classement final du Trophée Lurani sera défini par le tableau suivant :

Nombre de Compétitions	Nombre max. de résultats
10	8
9	8
8	6
7	6
6	5
5	4
4	3
3	2

- 3.2 Il n'y aura pas plus de trois Compétitions parpays.

4. CARACTÉRISTIQUES DES COMPÉTITIONS

- 4.1 Chaque Compétition comprendra une séance de qualification et deux courses. La durée minimale de la séance de qualification et de chaque course sera de 25 minutes. Les grilles de la Course 1 et de la Course 2 seront établies en fonction du classement de la séance de qualification.

- 4.2 A condition de ne pas dépasser le nombre maximal de voitures autorisées à prendre le départ sur un circuit, tous les Pilotes effectuant un tour de qualification chronométré seront autorisés à prendre le départ même si leur temps de qualification le plus rapide représente plus de 110 % du temps réalisé par le Pilote le plus rapide de sa classe ou plus de 130 % du temps réalisé par le Pilote le plus rapide au classement général de la séance de qualification, à moins que le directeur de course, en consultation avec les commissaires sportifs, ne décide de disqualifier une voiture parce qu'ils jugent insatisfaisante la performance ou la compétence du Pilote.

- 4.3 Si un Pilote ne parvient pas à effectuer des essais chronométrés, ce Pilote peut demander aux commissaires sportifs de prendre le départ de la course et les commissaires sportifs peuvent, en tenant compte de la performance du Pilote et/ou d'autres facteurs qu'ils détermineront, autoriser ce Pilote à prendre le départ de la course à l'arrière de la grille.
En cas de réserves, les réserves qualifiées auront priorité sur les inscriptions acceptées mais n'ayant pas enregistré de temps aux essais qualificatifs, sauf si celles-ci sont autorisées à prendre le départ de la course conformément à ce qui précède.

- 4.4 Les Compétitions pourront se dérouler selon un format de 2 jours ou un format de 3 jours. Les formats de Compétition sur deux jours comprendront les Qualifications et la Course 1 le Jour 1, la Course 2 le Jour 2. Les formats de Compétition sur trois jours comprendront les essais libres (le cas échéant) et Qualifications le Jour 1, la Course 1 le Jour 2 et la Course 2 le Jour 3. La séance de qualification et les deux courses devront débuter entre 10h00 et 16h00. La Course 2 devra également se terminer avant 16h00. Des essais libres pourront avoir lieu la veille de la Compétition officielle moyennant un coût supplémentaire pour le Pilote.

- 4.5 Les Licences de parcours devront être au moins du Degré 4 de la FIA.

3. CALENDAR OF COMPETITIONS

- 3.1 There will be a maximum of 10 Competitions.
The maximum number of best scores to be retained in the final Lurani Trophy classification will be as per the following table:

Number of Competitions	Maximum of results to count
10	8
9	8
8	6
7	6
6	5
5	4
4	3
3	2

- 3.2 There will be no more than three Competitions in any one country.

4. CHARACTERISTICS OF THE COMPETITIONS

- 4.1 Each Competition will include one qualifying session and two races; the minimum duration of the qualifying session and of each race will be 25 minutes. The grids for both Race One and Race Two will be drawn up according to the classification of the qualifying session.

- 4.2 Subject to the maximum number of cars permitted to start on any circuit, all Drivers who record one timed qualifying lap shall be permitted to start irrespective of whether their fastest qualifying time is outside 110% of the time set by the fastest Driver in that class or outside 130% of the time set by the fastest Driver overall in the qualifying session, unless the clerk of the course, in consultation with the stewards determines that a car shall be disqualified because they do not consider either the Driver's performance or competence to be satisfactory.

- 4.3 In the event of any Driver failing to record a practice time, that Driver may apply to the stewards to start the race and the stewards may, on consideration of the Driver's competence and/or such other factors as they shall determine, permit that Driver to start the race from the rear of the grid.

In the event of there being reserves, any qualified reserves shall however take precedence over an accepted entry which has failed to record a practice time, but subsequently been permitted to start the race according to the above.

- 4.4 Competitions may take place over a 2-day format or a 3-day format. Two-day competition formats will have Qualifying and Race one on Day 1, with Race Two on Day 2. Three-day competition formats will have free practice (if included) and Qualifying, on Day 1, Race One on Day 2, and Race 2 on Day 3. The Qualifying session and both races will be scheduled to start between 10:00 and 16:00. Race 2 will also be scheduled to finish before 16:00. Free practice may be available on the day before the official Competition at extra cost to the Driver.

- 4.5 Course Licences must be at least FIA Grade 4.

- 4.6 Toutes les Compétitions seront avec départ arrêté.
- 4.7 Pendant la Compétition, il est permis de faire démarrer les voitures en les poussant, en tout point du circuit, mais uniquement sous le contrôle des officiels de la Compétition.
- 4.8 Si le nombre d'engagements reçu dépasse le nombre des voitures autorisées à courir sur la piste, les organisateurs pourront décider de diviser la Compétition en deux manches, mais une même classe ne doit jamais être divisée en plus d'une manche.
5. **LICENCES**
Les Pilotes et les Concurrents doivent être détenteurs de Licences internationales appropriées en cours de validité. Les Pilotes doivent avoir au minimum une Licence internationale FIA de Degré D ou D/H.
6. **ENGAGEMENTS**
6.1 Un Pilote ne peut engager qu'une voiture comme engagement officiel ; il peut cependant engager une voiture supplémentaire en désignant spécifiquement une voiture de réserve, de quelque classe que ce soit. Toute voiture de réserve devra être présentée lors des vérifications techniques en même temps que la voiture engagée officiellement, avant le début des Qualifications. Une voiture de réserve ne peut être utilisée que si la voiture engagée officiellement est inutilisable en raison de dommages suite à un accident ou d'une défaillance mécanique et est retirée, par écrit, de la Compétition. Si la voiture de réserve, quelle que soit sa classe, est utilisée lors de la séance de qualification officielle, elle occupera une position sur la grille en fonction du temps le plus rapide enregistré par le Pilote lors de cette séance, et sera comptabilisée dans le nombre total de voitures qualifiées dans ladite classe. Si la voiture d'origine est remplacée par une voiture de réserve après la séance de qualification officielle, elle prendra le départ de toute course suivante à l'arrière de la grille, mais ne pourra pas marquer de points pour le Trophée et, si elle est d'une classe différente de la voiture engagée officiellement, elle ne sera pas comptabilisée dans le nombre total de voitures qualifiées dans ladite classe.
- 6.2 La date de clôture officielle des engagements pour chaque Compétition sera fixée à 14 jours calendaires après leur ouverture.
- 6.3 Si le nombre d'engagements dans une Compétition dépasse le nombre de voitures autorisées à la date de clôture officielle, les partants et les réserves seront sélectionnés comme suit :
- 6.3.1 Premièrement en nombres égaux dans chacune des neuf classes de Formule Junior. S'il n'est pas possible de sélectionner ainsi un nombre identique de partants dans toutes les classes, et sauf si cela est dû à un nombre d'engagés insuffisant dans une de ces classes, la priorité sera d'abord donnée aux Classes A, B1, B2, C1, C2, D1, D2, E1 et finalement E2. Si, à tout moment entre la sélection à la date de clôture et le début de la Compétition, une voiture est retirée, elle sera remplacée par la première voiture de réserve de sa classe en priorité par rapport à toute autre classe.
- 6.3.1.1 En cas de nombre insuffisant dans la Classe E2, alors (mais pas autrement) la voiture suivante de la Classe E1 dans l'ordre de sélection devra être déclarée partante comme si elle se trouvait dans la Classe E2 (mais à aucune autre fin) et la sélection doit continuer à prendre deux voitures de la Classe E1 dans l'ordre de priorité indiqué ci-dessus en 6.3.1).
- 6.3.1.2 La sélection d'un second choix pour la Classe E1 sera limitée de façon à, après sélection du nombre maximum de partants autorisés en fonction de la capacité du circuit, s'assurer qu'aucune classe n'ait moins de 4 partants lorsqu'il y a 4 concurrents ou plus engagés pour la sélection dans la Classe E1, si celle-ci doit être réduite en conséquence (mais pas à moins de 4).
- 6.3.2 Deuxièmement, la sélection dans chaque classe sera effectuée parmi les voitures dont les Pilotes ont marqué des points dans la saison en cours du Trophée Lurani, et ensuite parmi les voitures dont les Pilotes ont marqué des points dans le Trophée Lurani de la saison précédente, l'ordre de priorité étant déterminé dans chaque cas (séparément) par ce nombre de points. En cas d'égalité ou
- 4.6 All Competitions shall have standing starts.
- 4.7 During the Competition, it is permitted to push-start cars at any point of the circuit, but only under the control of Competition officials.
- 4.8 If entries are received for more cars than are permitted to race on the track, the organisers may elect to run the Competition in two heats, but a class must never be split into more than one heat.
5. **LICENCES**
Drivers and Competitors must hold appropriate and valid international Licences. Drivers must have a Licence of at least FIA international Grade D or D/H.
6. **ENTRIES**
6.1 A Driver may only enter one car as their official entry; the Driver can however enter an additional car by specifically nominating a reserve car, of any of the FJ classes. A reserve car will need to be scrutineered alongside the official entry, prior to the official Qualifying. A reserve car may only be used if the official entry is unusable due to accident damage or mechanical malfunction and is withdrawn in writing from the Competition. If the reserve car, regardless of class, is used in the official qualifying session, it will take a grid position based upon the fastest time set by the Driver in that session, and will count towards the total number of qualified starters in that class. If the original car is replaced by a reserve car after the official qualifying session, it will start any subsequent race from the rear of the grid, but will not be eligible for Trophy points. Furthermore, the reserve car will not count towards the total number of qualified starters in that class, if the class of the reserve car is different from the official entry.
- 6.2 The official entry closing date for each Competition will be 14 calendar days after the entries open.
- 6.3 In the event of any competition being oversubscribed at the official closing date, the starters and reserves will be selected as follows:
- 6.3.1 Firstly in equal numbers from each of the nine Formula Junior classes. If an equal number of cars in each class cannot be achieved (except in the case of insufficient numbers in any one class), the order of priority shall be Classes A, B1, B2, C1, C2, D1, D2, E1 and then finally E2. If at any time between the selection at the closing date, and the start of the competition a car is withdrawn, such car shall be replaced by the first reserve from that class in priority to any other class.
- 6.3.1.1 In the case of insufficient numbers in Class E2, then (but not otherwise) the next car from Class E1 in order of selection shall stand for selection as a starter as if in (place of) Class E2 (but for no other purpose) and selection shall continue taking two cars from Class E1 in the order of priority as aforesaid in 6.3.1)
- 6.3.1.2 The selection of a second choice from Class E1 shall be restricted to the intent that when selection for the maximum number of starters that are permitted for that track shall be completed, no class shall have less than 4 cars selected where there are 4 or more competitors entered for selection, and Class E1 shall be reduced accordingly (but not to less than 4).
- 6.3.2 Secondly the selection in each class shall be from among those Drivers who have already scored points in the current Lurani Trophy season and secondly from among those Drivers who scored points in the Lurani Trophy of the previous season, the order of priority being determined in each case (separately) by the number of points scored. In the case of equal points and in the

de Pilotes n'ayant pas marqué de points dans la saison en cours du Trophée Lurani ou dans le Trophée Lurani de la saison précédente (selon le cas), l'ordre de priorité sera dans chaque cas déterminé séparément par l'ordre des temps enregistrés lors de la séance de qualification officielle.

case of Drivers who have not already scored points in either the current Lurani Trophy season, or the Lurani Trophy of the previous season (as the case may be), the order of priority shall in each case be determined separately by the order of times set in the official qualifying session.

6.3.3 En cas d'engagement dans la Classe F ou la Classe H, si l'engagement est reçu avant la date de clôture et que le nombre d'engagements dans la Compétition concernée ne dépasse pas le nombre de voitures autorisées, il sera confirmé. Si l'engagement est reçu avant la date de clôture et que le nombre d'engagements dans la Compétition concernée dépasse le nombre de voitures autorisées, il constituera la dernière réserve des engagements reçus avant la date de clôture. (S'il y en a plusieurs, la priorité sera accordée par ordre de réception).

6.3.3 In the case of a Class F or Class H entry being received, if it is received before the closing date, and the Competition concerned is not oversubscribed, it shall have a confirmed entry. If the entry is received before the closing date and the Competition concerned is oversubscribed, it shall become last reserve of the entries received before the closing date. (Or if more than one then with priority in order of receipt.)

6.3.4 Les engagements pourront être reçus après la date de clôture officielle sous réserve de l'approbation de la FJHRA. Aucun engagement reçu après la date de clôture n'aura la priorité sur tout engagement reçu avant la date de clôture. Tous les engagements reçus après la date de clôture, si le nombre d'engagements dépasse le nombre de voitures autorisées, seront inscrits comme réserves, dans l'ordre de réception des engagements, quelle que soit la classe. La date-limite pour acceptation d'un engagement tardif sera fixée à 7 jours calendaires avant la Compétition.

6.3.4 Entries may be received after the official closing date subject to approval by FJHRA. Any entry received after the closing date will not take precedence over any entry received prior to the closing date. All entries received after the closing date, in the case of oversubscription, will be reserves in the order of receipt of entry, regardless of class. The last date late entries will be accepted shall be 7 calendar days prior to that Competition.

6.4 Les Concurrents dans le Trophée Lurani devront s'inscrire auprès du secrétariat FJHRA en soumettant un bulletin d'inscription.

6.4 Competitors in the Lurani Trophy must register with the FJHRA secretariat by submitting a registration form.

Ce bulletin d'inscription pourra être obtenue auprès du secrétariat FJHRA au moins 14 jours avant la première Compétition à laquelle ils comptent participer.

This registration form shall be obtained from the FJHRA secretariat at least 14 days prior to the first Competition in which they intend to compete.

Le secrétariat pour le Trophée Lurani est :

The secretariat for the Lurani Trophy is:

FORMULA JUNIOR HISTORIC RACING ASSOCIATION

FORMULA JUNIOR HISTORIC RACING ASSOCIATION

[FJHRA]

[FJHRA]

Tel: +44 7871 046 031

Tel: +44 7871 046 031

formulajunior@gmail.com / www.formulajunior.com

formulajunior@gmail.com / www.formulajunior.com

7. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES, PARC FERMÉ ET SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

7. SCRUTINEERING, PARC FERMÉ AND ELECTRONIC DEVICES

7.1 Il doit y avoir au moins un commissaire technique pour chaque Compétition.

7.1 There must be a minimum of one technical scrutineer for each Competition.

7.2 A la fin de la séance d'essais qualificatifs et de chaque course, toutes les voitures ayant franchi la ligne d'arrivée seront conduites sous la supervision des officiels de la Compétition à un Parc Fermé où elles resteront ou 30 minutes au minimum après l'affichage des résultats provisoires ou jusqu'à ce que les commissaires sportifs ordonnent qu'elles soient libérées. Toute voiture classée qui sera incapable de franchir la ligne et/ou de se rendre au Parc Fermé par ses propres moyens sera placée, aussitôt après cette incapacité, sous le contrôle exclusif des commissaires de piste et commissaires techniques qui, dès que cela sera possible, conduiront la voiture au Parc Fermé. Les voitures n'ayant pas été placées dans le Parc Fermé ne seront pas classées.

7.2 At the end of the qualifying session and of each race, all cars having crossed the finishing line shall be taken under the supervision of the officials of the Competition to a Parc Fermé where they shall remain either until at least 30 minutes after the posting of the provisional results or until the stewards order their release. Any classified car which is unable to cross the line and/or to reach the Parc Fermé by its own means shall forthwith, upon such disability occurring, be placed under the sole and exclusive control of the marshals and the scrutineers who shall at the first convenient moment move the car to the Parc Fermé. Cars which have not been put in the Parc Fermé shall not be classified.

7.3 L'utilisation de quelque dispositif que ce soit pour chauffer les pneus est interdite. Excepté à des fins de chronométrage, les communications radio entre les voitures et les stands sont interdites.

7.3 The use of any sort of device to warm tyres is forbidden. Except for time-keeping purposes, radio communications between cars and pits are forbidden.

7.4 Acquisition de données

7.4 Data acquisition

7.4.1 Aucune forme d'acquisition de données sur le pilote/châssis ne peut être utilisée, que ce soit pour l'acquisition d'informations techniques depuis la voiture ou à d'autres fins, à tout moment ou dans toute partie d'une Compétition officielle, lors d'essais officiels, des qualifications ou de la course.

7.4.1 No form of driver/chassis logging may be used whether to acquire technical information from the car or for other purposes at any time or in any part of an official Competition, in official practice, qualifying or racing.

7.4.2 Aucun système d'acquisition de données nécessitant une connexion filaire à toute partie de la voiture, ou une connexion sans fil à l'un ou l'autre des systèmes de la voiture, n'est autorisé.

7.4.2 No data acquisition systems which require any wired connection to any part of the car, or any wireless connection to any of the car's systems are permitted.

7.4.3 Aucune forme de GPS et/ou de caméra avec système GPS intégré ne peut être utilisée aux fins d'enregistrement des données ci-

7.4.3 No form of GPS and/or camera with built-in GPS may be used to record the above.

dessus.

- 7.4.4 Aucune forme de système de chronométrage embarqué ne peut être utilisée.
- 7.5 Les Concurrents doivent veiller à ce qu'un échantillon de carburant de trois litres puisse être prélevé de la voiture à tout moment pendant la Compétition.
- 8. PROCÉDURE DE DÉPART**
- 8.1 Toutes les Compétitions auront des départs arrêtés.
- 8.2 La grille respectera une formation décalée 2 x 2.
- 8.3 Dix minutes au moins avant le moment du départ de la course, les voitures quitteront la pré-grille pour couvrir un tour de reconnaissance puis elles s'aligneront sur la grille dans les positions qui leur seront attribuées.
- 8.4 Si une voiture ne parvient pas à effectuer le tour de reconnaissance, des voitures de réserve seront autorisées à prendre part au tour de reconnaissance et à prendre place sur la grille dans l'ordre de réserve conformément à l'Article 6.3. Si une voiture ne parvient pas à effectuer le tour de formation, toute voiture de réserve appropriée (toujours conformément à l'Article 6.3) sera autorisée à prendre le départ de la course, de la sortie de la piste vers la voie des stands, après le passage de toutes les voitures restantes et après avoir reçu la permission pour le faire.
- 8.5 L'approche du départ sera annoncée par des panneaux de signalisation présentés cinq minutes, trois minutes, une minute et trente secondes avant le départ. La présentation des panneaux sera accompagnée par des signaux sonores.
- 8.6 Trente secondes après le panneau trente secondes, le drapeau vert sera déployé à l'avant de la grille, pour indiquer aux voitures d'entamer leur tour de formation. Lorsque les voitures regagneront la grille à la fin du tour de formation, elles s'arrêteront sur leurs positions de grille respectives. Une fois que toutes les voitures se seront arrêtées, le starter présentera un panneau cinq secondes et cinq secondes plus tard il allumera le feu rouge. A tout moment après l'apparition du feu rouge, le départ de la course sera donné par l'extinction du feu rouge.
- 8.7 Si un problème se produit lorsque les voitures regagnent la grille de départ après leur tour de formation, le starter montrera un panneau de départ retardé. La procédure de départ recommencera au panneau trois minutes et la distance de course sera réduite d'un tour.
- 8.8 En outre, tout Pilote incapable de conserver sa position de grille lors du tour de formation au point d'avoir été dépassé par toutes les autres voitures, pourra effectuer son tour de formation mais devra rester à l'arrière de la dernière rangée de la grille de départ.
- 9. CLASSEMENT DE LA COURSE**
- 9.1 Le classement provisoire du Trophée doit être communiqué par les organisateurs sur le panneau d'affichage officiel avant le début de chaque Compétition. Afin de compter pour le classement, les résultats d'une Compétition doivent comprendre :
- a) un classement général sans division de classes ;
 - b) un classement extrait du classement général, concernant chacune des classes, y compris les Pilotes non classés et disqualifiés.
- 9.2 Tous les Pilotes qui prennent le départ d'une course figurent au classement individuel de cette course, qu'ils la terminent ou non. Les résultats finaux de chaque Compétition sont calculés à partir du cumul des tours effectués et des temps figurant sur les classements officiels des deux courses. Pour figurer au classement final d'une Compétition, les Pilotes doivent effectuer au moins 50% du nombre de tours couverts par le vainqueur du classement général lors des deux courses cumulées pour cette Compétition, mais si 50% du nombre de tours ne correspondent pas à un nombre entier, le nombre de tours exigés sera arrondi vers le bas, par
- 7.4.4 No form of in-car lap timing systems are permitted.
- 7.5 Competitors must ensure that a three-litre sample of fuel can be taken from the car at any time during the Competition.
- 8. STARTING PROCEDURE**
- 8.1 All Competitions shall have standing starts.
- 8.2 The grid will be staggered by a 2-by-2 formation.
- 8.3 At least ten minutes before the time of the start of the race, the cars will leave the assembly area to cover a reconnaissance lap and will then line up on the grid in their allotted positions.
- 8.4 Reserves shall be permitted to take part in the reconnaissance lap and shall be allowed to join the grid in reserve order in accordance with Article 6.3 in the event of any car failing to complete the reconnaissance lap. In the event of any car failing to complete the formation lap («green flag lap»), any relevant reserve (again in accordance with Article 6.3) shall be allowed to start the race from the exit to the pit lane after all remaining cars have passed, upon being given authority to do so.
- 8.5 The approach of the start will be announced by signalling boards shown five minutes, three minutes, one minute, and thirty seconds before the start. The boards will be accompanied by audible warnings.
- 8.6 Thirty seconds after the thirty second board, the green flag will be shown at the front of the grid, whereupon the cars will begin their formation lap. When the cars come back to the grid at the end of the formation lap, they will stop on their respective grid positions. Once all cars have come to a halt, the starter will show a five second board and five seconds later he will switch on the red light. At any time after the red light becomes visible, the race will be started by extinguishing the red light.
- 8.7 If a problem occurs when the cars return to the starting grid after their formation lap, the starter will show a start delayed board. The start procedure will recommence at the three minute board and race distance will be reduced by one lap.
- 8.8 In addition, any Driver unable to maintain grid positions on formation lap, to the extent that all other cars are ahead of them, may complete the green flag lap but must remain at the rear of the last row of the grid.
- 9. RACE CLASSIFICATION**
- 9.1 The provisional classification of the Trophy must be affixed by the organisers on the official notice board prior to the beginning of each Competition. In order to count for the classification, the results of a Competition must include:
- a) a general scratch classification with no class divisions;
 - b) a classification taken from the general classification, relating to each of the classes, including non-finishers and disqualified Drivers.
- 9.2 All Drivers who start a race are classified in that individual race classification, irrespective of whether they take the flag. The final classification results for each Competition are calculated from the aggregate of the laps completed and times as shown in the official results of the two races. To be classified in the final classification of a Competition, Drivers must complete at least 50% of the number of laps covered by the overall winner on aggregate of the two races for that Competition, but if 50% of the number of laps is not a whole number, then the number of laps required shall be rounded down. eg if 27 laps are completed by the overall winner

- exemple si 27 tours sont accomplis par le vainqueur de l'ensemble des courses, le nombre de tours exigés pour être classé sera de 13.
- 9.3 Points
- 9.3.1 Sauf disposition contraire ci-après, les points seront attribués dans chaque classe en fonction du barème suivant :
- | | |
|-----|-----------|
| 1er | 10 points |
| 2e | 8 points |
| 3e | 6 points |
| 4e | 4 points |
| 5e | 3 points |
| 6e | 2 points |
- Tous les autres Pilotes classés 1 point.
- 9.3.2 Si le nombre de voitures de quelque classe qui se qualifient pour prendre le départ d'une course est inférieur à 4, alors sous réserve du paragraphe 9.2, les points à attribuer dans cette classe seront réduits comme suit :
- 3 partants
- | | |
|-----|-----------|
| 1er | 8 points |
| 2e | 6 points |
| 3e | 4 points. |
- 2 partants
- | | |
|-----|-----------|
| 1er | 6 points |
| 2e | 4 points. |
- 1 partant
- | | |
|-----|-----------|
| 1er | 4 points. |
|-----|-----------|
- 9.3.3 Si, selon les dispositions du paragraphe 9.3.2, tout Pilote doit d'abord faire l'objet d'une réduction de points, les calculs seront effectués comme suit :
- 9.3.3.1 En premier lieu, si la réduction concerne toute voiture des Classes A, B1 et B2, alors (aux fins de ce calcul uniquement) les positions de ces trois classes seront fusionnées et tout Pilote dont les points auront été réduits au titre du paragraphe 9.1 ne pourra se voir attribuer un nombre de points inférieur à celui qui lui aurait été décerné conformément aux positions de la classe ainsi fusionnée (y compris toute réduction de points théorique au titre du paragraphe 9.1 qui se serait appliquée à la classe ainsi fusionnée).
- 9.3.3.2 Si la réduction concerne toute voiture des Classes C1 et C2, alors (aux fins de ce calcul uniquement) les positions de ces deux classes seront fusionnées et tout Pilote dont les points auront été réduits au titre du paragraphe 9.1 ne pourra se voir attribuer un nombre de points inférieur à celui qui lui aurait été décerné conformément aux positions de la classe ainsi fusionnée (y compris toute réduction de points théorique au titre du paragraphe 9.1 qui se serait appliquée à la classe ainsi fusionnée).
- 9.3.3.3 Si la réduction concerne toute voiture des Classes D1 et D2, alors (aux fins de ce calcul uniquement) les positions de ces deux classes seront fusionnées et tout Pilote dont les points auront été réduits au titre du paragraphe 9.1 ne pourra se voir attribuer un nombre de points inférieur à celui qui lui aurait été décerné conformément aux positions de la classe ainsi fusionnée (y compris toute réduction de points théorique au titre du paragraphe 9.1 qui se serait appliquée à la classe ainsi fusionnée).
- 9.3.3.4 Si la réduction concerne toute voiture des Classes E1 et E2, alors (aux fins de ce calcul uniquement) les positions de ces deux classes seront fusionnées et tout Pilote dont les points auront été réduits au titre du paragraphe 9.1 ne pourra se voir attribuer un nombre de points inférieur à celui qui lui aurait été décerné suite aux positions de la classe ainsi fusionnée (y compris toute réduction de points théorique au titre du paragraphe 9.1 qui se serait appliquée à la classe ainsi fusionnée).
- 9.3.3.5 En second lieu, si la réduction concerne toute voiture s'étant placée dans les six premières positions au classement général de toute course, la réduction ne devra pas être telle que le nombre de points attribué pour cette course soit inférieur à celui qui aurait
- on aggregate, the number of laps required to be classified will be 13.
- 9.3 Points
- 9.3.1 Except as hereinafter provided points will be awarded in each class, as follows:
- | | |
|-----|-----------|
| 1st | 10 points |
| 2nd | 8 points |
| 3rd | 6 points |
| 4th | 4 points |
| 5th | 3 points |
| 6th | 2 points |
- All other classified Drivers 1 point.
- 9.3.2 In the event that the number of cars that qualify to start in a race («starter») in any class is less than 4, then subject to para 9.2, the points to be awarded in that class shall be reduced as follows:
- 3 starters
- | | |
|-----|----------|
| 1st | 8 points |
| 2nd | 6 points |
| 3rd | 4 points |
- 2 starters
- | | |
|-----|----------|
| 1st | 6 points |
| 2nd | 4 points |
- 1 starter
- | | |
|-----|-----------|
| 1st | 4 points. |
|-----|-----------|
- 9.3.3 If under the provisions of para 9.3.2 any Driver shall prima facie be subject to a reduction in points then further calculations shall be effected as follows:
- 9.3.3.1 Firstly, if the reduction concerns any car in Classes A, B1 and B2 then (for the purpose of this calculation only) the positions of these three classes shall be amalgamated and any Driver whose points would have been reduced under paragraph 9.1 shall not be reduced to a lower number of points than would have been awarded as a result of such amalgamated class positions (including any notional reduction in points under the provision of paragraph 9.1 that would have applied to such amalgamated class).
- 9.3.3.2 If the reduction concerns any car in Classes C1 and C2 then (for the purposes of this calculation only) the positions in these two classes shall be amalgamated and any Driver whose points would have been reduced under paragraph 9.1 shall not be reduced to a lower number of points than would have been awarded as a result of such amalgamated class positions (including any notional reduction in points under the provision of paragraph 9.1 that would have applied to such amalgamated class).
- 9.3.3.3 If the reduction concerns any car in Classes D1 and D2 then (for the purposes of this calculation only) the position of these two classes shall be amalgamated and any Driver whose points would have been reduced under paragraph 9.1 shall not be reduced to a lower number of points than would have been awarded as a result of such amalgamated class positions (including any notional reduction in points under the provision of paragraph 9.1 that would have applied to such amalgamated class).
- 9.3.3.4 If the reduction concerns any car in Classes E1 and E2 then (for the purposes of this calculation only) the position of these two classes shall be amalgamated and any Driver whose points would have been reduced under paragraph 9.1 shall not be reduced to a lower number of points than would have been awarded as a result of such amalgamated class positions (including any notional reduction in points under the provision of paragraph 9.1 that would have applied to such amalgamated class).
- 9.3.3.5 Secondly if the reduction concerns any car that has been placed in the first six positions overall in any race then the reduction shall not result in points being awarded for that race that would be less than the points to which the Driver would have been entitled

été décerné au Pilote si les points avaient seulement été attribués par un classement général et non par classe (et sans aucune réduction).

if points had only been awarded overall and not by class (and without any reduction).

9.4 Récompenses

Il y aura une présentation sur le podium à la fin de chaque course lors de laquelle les trois meilleurs Pilotes du classement général se verront remettre chacun une récompense par l'organisateur de la Compétition. Outre les présentations sur le podium, chacun des trois meilleurs Pilotes de chaque classe figurant au classement général de cette Compétition recevra une récompense, indépendamment du nombre de partants dans chaque classe.

9.4 Awards

There will be a podium presentation at the end of each race, where the top three Drivers overall will each receive an award presented by the Competition organiser. In addition to the podium presentations, each of the top three finishers in each class in respect of the overall classification of that Competition, will receive an award, irrespective of the number of starters in each class.

10. EX AEQUO

10.1 S'il y a des ex aequo dans le classement final du Trophée, soit au classement général soit d'une classe, les mesures suivantes seront appliquées selon cet ordre de priorité :

10.2 Un Pilote ayant conduit une seule voiture pendant toute la saison aura l'avantage.

10.3 Si l'égalité demeure, les Pilotes seront départagés sur la base du plus grand nombre de scores à 10, puis 8, puis 6 (et ainsi de suite) points obtenus lors de toutes les Compétitions du Trophée, selon les modalités du paragraphe 9.

10.4 Si cela ne suffit pas à les départager, les Pilotes concernés seront déclarés ex aequo.

10. DEAD-HEAT

10.1 If a dead-heat exists in the final classification of the Trophy, whether Overall or in any class, the following steps are to be taken according to the following order of priority:

10.2 A Driver who has driven one car throughout the season will take precedence.

10.3 Should the dead-heat persist, precedence will be given to the Driver awarded the greatest number of 10, then 8, then 6 (and so on) points obtained in each of the Trophy Competitions, in accordance with the provisions of paragraph 9.

10.4 Should the dead-heat persist, a dead-heat will be declared between the Drivers concerned.

11. CLASSEMENT FINAL DU TROPHÉE LURANI

11.1 Le vainqueur général du Trophée Lurani sera le Pilote (ou les Pilotes) dont le total de points, calculé selon les Articles 3 et 10, sera le plus élevé et recevra un trophée.

11.2 Une récompense spéciale sera également attribuée aux Pilotes terminant deuxième et troisième au classement général ainsi qu'aux vainqueurs de chaque classe, s'ils n'ont pas déjà reçu une récompense sur le podium.

11. FINAL CLASSIFICATION OF THE LURANI TROPHY

11.1 The overall winner of the Lurani Trophy will be the Driver (or Drivers) who, taking into account both Articles 3 and 10, have the highest total of calculated points, and will receive a trophy.

11.2 A special award will also be attributed to the Drivers finishing second and third overall and to the winners of each class, if not already holding a podium award.

12. RECLAMATIONS

12.1 Les Concurrents qui souhaitent contester l'admissibilité d'une autre voiture ou la conduite d'un autre Pilote doivent noter que toutes les réclamations doivent être déposées dans les 30 minutes suivant la publication des résultats de la course et conformément à l'Article 13.3 du Code. En conséquence, tous les Concurrents doivent demeurer joignables et sur le circuit pendant cette période, aux fins de mener une enquête sur toute infraction sportive ou technique.

12. PROTESTS

12.1 Competitors who wish to protest another car's eligibility, or another Driver's behaviour, should note that all protests must be lodged within 30 minutes of the time of the publication of the results of that race and in accordance with Article 13.3 of the Code. As a consequence, all Competitors are required to remain contactable and at the circuit, during that time for investigation of any sporting or technical infringements.

13. CALENDRIER 2021

Date	Epreuve	Circuit
7-8-9 mai	Hockenheim Historic	Hockenheim
11-12-13 juin	Grand Prix de France Historique	Paul Ricard
13-14-15 août	AVD Oldtimer GP	Nürburgring
8-9-10 octobre	Dijon Motors Cup	Dijon-Prenois

13. CALENDAR 2021

Date	Event	Circuit
May 7th - 9th	Hockenheim Historic	Hockenheim
June 11th - 13th	French Historic GP	Paul Ricard
August 13th - 15th	AVD Oldtimer GP	Nürburgring
October 8th - 10th	Dijon Motors Cup	Dijon-Prenois